

# Combien payez-vous vos élus ?

## Le jeton de présence peut varier beaucoup

Combien payez-vous vos élus ? On le sait, bourgmestres et échevins ont des rémunérations fixées légalement. Mais pour les conseillers communaux,

c'est différent. Chaque commune est souveraine, dans une certaine limite. Résultat : la différence peut être énorme, même à « commune égale »...

S'il est bien un sujet délicat, c'est la rémunération des hommes politiques. On vient de le voir, à Esneux, où la majorité a décidé d'augmenter la valeur du jeton de présence, soit le défraiement accordé à chaque conseiller communal lorsqu'il assiste à une séance du conseil, en le faisant passer de 40 à 75 euros. L'opposition, en la personne du leader cdH Philippe Lamalle, a sauté sur l'occasion pour fustiger une augmentation de 87,5 %, à une époque où chacun est pourtant amené à se serrer la ceinture.

« C'est vrai que le montant est dans la norme, qu'il est plus élevé ailleurs, mais là n'est pas le problème, estime-t-il. Je ne trouve pas correct d'augmenter le jeton de présence alors qu'on est en difficultés financières. Le signal que le monde politique donne n'est vraiment pas bon. » Symboliquement, cette augmentation peut évidemment mal passer auprès de la population. Oupeye, Herstal et Bassenge s'y sont pourtant également risqué. Et Aywaille devrait embrayer lors du prochain conseil communal, en

faisant passer le jeton de présence de 90 à 101,36 euros. Des augmentations nettement moindres toutefois que celle qui vient d'être votée – majoritairement contre opposition – à Esneux. « Ce n'est pas tant le montant que l'importance, le moment et le contexte de cette augmentation qui choquent », continue Philippe Lamalle. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'Esneux est encore loin de certaines communes, où la valeur du jeton de présence est très nettement supérieure.

### 17 FOIS PLUS À AWANS QU'À LIÈGE

Inévitablement, les grandes villes valorisent mieux le travail, sans conteste plus important, de leurs conseillers communaux.

À Liège, les conseillers communaux touchent ainsi près de 200 euros par conseil communal, et près de 100 euros par commission. Mais des communes bien plus petites savent aussi rémunérer comme il se doit le travail de leurs élus. Et au jeu du « jeton de présence par habitant », c'est Awans qui l'emporte haut la main.

Avec 8.998 habitants et un jeton de présence de 156,6 euros, la commune d'André Vrancken paie donc ses conseillers 0,0174 euro par habitant. Une paille, mais quand même... 17 fois plus qu'un conseiller communal de la Cité ardente ! Rapport « quantité/prix » du travail, mieux vaut donc être élu à Awans...

Un calcul qui ne se veut évidemment qu'indicatif, mais qui démontre assez bien la disparité des « salaires » de nos élus communaux. ■

GEOFFREY WOLFF

### COMBIEN VALENT LES JETONS DE PRESENCE ?

	Conseil communal	Commissions
Liège	197,11	98,5
Flémalle	159,48	159,48
Ans	158,91	79,45
Awans	156,6	0
Visé	140	40
Grâce-Hollogne	125	0
Neupré	123,95	0
Chaufontaine	114,87	96,21
Saint-Nicolas	112	112
Seraing	112	62
Aywaille	101,36	50
Beyne-Heusay	99,72	0
Oupeye	90	45
Blegny	86,76	0
Herstal	86,15	0
Esneux	75	0
Juprelle	75	0
Sprimont	75	0
Soumagne	75	75
Dalhem	59,8	0
Trooz	58,63	58,63
Bassenge	50	0
Fléron	50	50
Comblain-au-Pont	37,5	0



ISABELLE ANNEET

### COMBLAIN-AU-PONT

« On est la plus petite commune »



Jean-Christophe Henon. ■ SP

Jean-Christophe Henon est le bourgmestre de Comblain, où le jeton de présence est le plus bas. « C'est normal, notre commune est la plus petite en nombre d'habitants. Et chez nous, personne, ni dans la majorité ni dans l'opposition, n'a jamais demandé plus. Ils travaillent par intérêt pour la commune, pas pour l'argent. » ■

### AWANS

« Mérité pour l'élu qui fait bien son boulot »



André Vrancken. ■ SP

Pour André Vrancken, le mayor d'Awans, ce jeton de 156,6 euros est mérité. « Pour les conseillers qui font correctement leur travail en tout cas, précise-t-il, ceux qui préparent le conseil, qui vont consulter les dossiers. Tout ça, ça prend du temps, donc, pour moi, ce n'est pas de trop... » ■

### TOUT N'EST PAS POUR EUX

## De 5 à 100 % à reverser à son parti politique

Tous les conseillers communaux touchent donc des jetons de présence dès qu'ils assistent à un conseil communal. Mais la valeur du jeton ne correspond pas, loin de là, à ce que ces conseillers touchent réellement. Ils sont tout d'abord taxés, dans une moindre mesure, mais doivent en outre reverser une partie de ce jeton à leur parti. Une partie variable en fonction de leur parti. Démonstration, sur base du conseil communal de Liège...

Au PS, les élus doivent reverser environ 10 % à leur parti. Même son de cloche au MR. « Mais en année électorale, nous versons tous une cotisation supplémentaire », confie Fabrice Drèze, conseiller communal libéral en Cité ardente.

Du côté d'Ecolo et de la petite formation Vega (Verts et à gauche), c'est quasiment semblable : 45 % à reverser au parti pour le premier, 50 % pour le second.

Du côté du PTB, on ne fait pas dans la dentelle : la totalité des jetons de présence, aussi bien au conseil qu'en commission, est reversée au parti. « Nous estimons que ce mandat a été obtenu grâce au collectif », précise Raoul Hedebouw.

C'est au Centre démocrate-humaniste que le pourcentage est le moindre : 5 %. « Nous reversons 5 % du brut total, conseil+commissions. C'est une norme fixée par le cdH pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles », confie Michel de Lamotte. ■

G.G.



« LE SIGNAL QUE LE MONDE POLITIQUE DONNE N'EST PAS LE BON »

Philippe Lamalle, CONSEILLER COMMUNAL À ESNEUX

Les jetons de présence sont-ils trop élevés ou, au contraire, doivent-ils être revalorisés vu le travail des conseillers communaux ? N'hésitez pas à réagir

sur notre site internet [www.lameuse.be](http://www.lameuse.be)

I  MY HOME

Brussels Expo du samedi 23 février au dimanche 3 mars 2013

# BATIBOUW

Ouvert de 10h à 18h30. Nocturne le jeudi 28/2 jusqu'à 23h.

Qui a sa maison dans la peau... va à Batibouw ! Découvrez toutes les tendances et innovations au plus grand salon belge de la Construction, de la Rénovation et de l'Aménagement.

[www.batibouw.com](http://www.batibouw.com) Tickets on-line: 1 € de réduction



Téléchargez l'application Batibouw officielle!

